



RECU EN PREFECTURE
Le 19 décembre 2019
VIA DOTELEC - S2LOW

025-21250295-20191212-0005925-0-02

EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 12 décembre 2019

Le Conseil Municipal, convoqué le 5 décembre 2019, s'est réuni à l'Hôtel de Ville.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET, M. Frédéric ALLEMANN (à compter de la question n° 4), Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS (à compter de la question n° 18), M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Pascal CURIE, Mme Danielle DARD, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL-YASSA (à compter de la question n° 4), Mme Béatrice FALCINELLA, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT (à compter de la question n° 4), M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI (à compter de la question n° 39), M. Dominique SCHAUSS (à compter de la question n° 4), M. Rémi STHAL, Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN (à compter de la question n° 55), M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN (à compter de la question n° 49), M. Jacques GROSPERRIN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX, Mme Christine WERTHE, M. Philippe MOUGIN.

Secrétaire :

Mme Carine MICHEL.

Absents :

Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, M. Gueric CHALNOT, M. Yves-Michel DAHOUI, M. Clément DELBENDE, M. Abdel GHEZALI, Mme Rosa REBRAB, Mme Ilva SUGNY, M. Pascal BONNET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Philippe GONON, Mme Mina SEBBAH, M. Julien ACARD.

Procurations de vote :

Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY à Mme Anne VIGNOT, M. Gueric CHALNOT à Mme Myriam LEMERCIER, M. Yves-Michel DAHOUI à Mme Carine MICHEL, Mme Myriam EL YASSA à M. Michel LOYAT (jusqu'à la question n° 3 incluse), M. Abdel GHEZALI à Mme Marie ZEHAF, Mme Rosa REBRAB à Mme Sylvie WANLIN, Mme Karima ROCHDI à M. Pascal CURIE (jusqu'à la question n° 38 incluse), M. Dominique SCHAUSS à Mme Danielle DARD (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Ilva SUGNY à M. Nicolas BODIN, M. Pascal BONNET à M. Jacques GROSPERRIN, Mme Mina SEBBAH à Mme Christine WERTHE.

OBJET : 31 - Emergences - Troisième attribution 2019

Délibération n° 2019/005925

EMERGENCES - Troisième attribution 2019

Rapporteur : M. l'Adjoint BONTEMPS_

	Date	Avis
Commission n° 6	26/11/2019	Favorable unanime

La Ville de Besançon poursuit les objectifs de son Schéma d'Orientation pour la Culture 2010-2020 dont les orientations stratégiques et les enjeux de sa politique culturelle s'incarnent, notamment à travers le soutien à la création et à l'expérimentation artistiques.

Dans ce cadre, la Ville accompagne la jeune création artistique du territoire à travers un dispositif dédié, Emergences, initié en 2005 et prolongeant une politique culturelle en faveur de celle-ci engagée vingt ans auparavant avec Les Rencontres Jeune Création et Besançon Ville Ouverte aux Jeunes.

Emergences est tout à la fois un laboratoire d'expérimentations artistiques, le reflet de la richesse culturelle bisontine et l'expression de l'engagement conjoint des acteurs culturels professionnels du territoire en faveur de la jeune création.

Afin de répondre aux enjeux de la jeune création professionnelle contemporaine, le dispositif Emergences, porté par la Ville de Besançon, a, en 2018, élargi ses domaines d'intervention et renouvelé les modalités de son accompagnement pour mieux s'adapter aux besoins et à la temporalité des différents projets artistiques soutenus.

Actuellement, une dizaine de projets, à différents stades d'avancement dans leurs démarches, font l'objet d'un suivi par le comité d'instruction réunissant la Ville et ses partenaires, Les 2 Scènes - Scène Nationale de Besançon, le Centre Dramatique National de Besançon Franche-Comté, La Rodia - Scène des musiques actuelles, le Service culturel du CROUS Bourgogne Franche-Comté et l'ISBA - Institut Supérieur des Beaux-Arts de Besançon.

Les cinq projets suivants font, notamment, l'objet d'évolutions notables dans leur développement professionnel nécessitant un accompagnement financier, en complément des moyens en nature apportés par les établissements culturels du territoire.

- Advaita L Cie - *Un carnet de corps* / Danse

Après un parcours d'interprète (pour Héla Fattoumi et Éric Lamoureux notamment) et de danseur-auteur, Sarath Amarasingam, se confronte à l'écriture chorégraphique avec sa première création au plateau *Un carnet de corps*. Né d'un voyage dans son pays natal, le Sri-Lanka, après 28 ans d'absence, son projet de solo se présente comme une chorégraphie documentaire mêlant, dans une démarche contemporaine, les vocabulaires des danses hip hop et indienne et dans laquelle s'entrecroisent réalité, fiction et poésie.

Accompagné par de nombreux partenaires culturels sur le territoire régional et national, dont le Service culturel du CROUS Bourgogne-Franche-Comté, soutenu par la DRAC et le Département du Doubs, ce projet poursuit son avancée, au fil de nombreuses résidences de travail, avant la première, prévue le 24 avril 2020 à La Fraternelle à Saint-Claude (scène à laquelle l'artiste est associé pour 3 ans), avant une série de représentations au Théâtre Dunois-Scène conventionnée à Paris. En outre, une équipe de huit collaborateurs artistiques (dont la chorégraphe et danseuse bisontine Nathalie Pernette, en tant que regard extérieur) et deux collaborateurs administratifs s'est fidélinisée autour du projet favorisant son développement dans ses diverses composantes.

Après un premier soutien financier au titre du dispositif Emergences à hauteur de 5 000€ en décembre 2018, il est proposé d'apporter une subvention complémentaire de 3 000 € à l'association Advaita L Cie afin de lui permettre la finalisation du spectacle *Un carnet de corps* et le lancement de sa diffusion.

- Adrien Houillère - VAVOU NI KOULAM / Arts visuels

Invité par le danseur-chorégraphe Sarath Amarasingam, alors en recherche d'un regard extérieur et complémentaire pour son projet de création *Un Carnet de corps* (soutenu dans le cadre du dispositif Emergences), Adrien Houillère, jeune auteur et dessinateur bisontin formé à l'ISBA de Besançon et à l'Ecole Supérieur d'Art et de Design de Saint-Etienne, s'est saisi de cette rencontre pour développer sa recherche artistique autour d'une démarche originale s'appuyant sur la confrontation entre deux approches d'une thématique et deux pratiques artistiques. Un projet de création autonome porté à Adrien Houillère est alors né de cette collaboration dont la production, envisagée pour mars 2020, est désormais une bande dessinée.

Soutenu, au titre de l'aide à la création par la DRAC Bourgogne-Franche-Comté, ce projet plastique, construit autour d'un croisement avec les arts vivants, ouvre de nouvelles perspectives, en matière de diffusion notamment, dans le processus de professionnalisation de cet artiste. Le travail mené par Adrien Houillère a déjà pu ainsi, au cours de résidences de travail pour le projet *Un Carnet de corps*, faire l'objet de présentation au public dans des lieux de diffusion de spectacles, au Petit Théâtre de la Bouloie par exemple, avec le soutien du Service culturel du CROUS de Bourgogne-Franche-Comté.

Il est proposé d'apporter une aide directe individuelle de 2 000 € à Adrien Houillère afin de l'aider à la création et à l'édition de son projet.

- Guillaume André - Archive Active : Repts Elephant 306/Arts visuels

Formé à Marseille puis à l'ISBA de Besançon, Guillaume André, graphiste installé sur le territoire à l'issue de ses études, travaille actuellement à l'aboutissement de son premier projet éditorial, *Archive Active : Repts Elephant 306*, initié dans le cadre de son diplôme il y a quatre ans.

Ce projet interroge les moyens qu'un designer graphique pourrait mettre en œuvre afin de valoriser un fonds d'archives, en l'occurrence les archives audiovisuelles de l'artiste plasticien et poète Julien Blaine conservées au FRAC, et ainsi imaginer les modalités de sa médiation, suggérant une mobilité du design graphique vers le travail d'édition.

Bénéficiant d'un accompagnement du FRAC Franche-Comté et de l'ISBA pour ce projet, ainsi que de l'accord de Julien Blaine à l'exploitation des archives, Guillaume André, qui envisage diverses pistes de diffusion et de présentation de son travail, prévoit la réalisation de cette édition au cours du premier semestre 2020.

Il est proposé d'apporter une aide directe individuelle de 3 000 € à Guillaume André afin de lui permettre l'édition de son projet *Archive Active : Repts Elephant 306*.

- Association La grosse galette - ROUGE SAGAN/Musiques actuelles

ROUGE SAGAN, porté par les musiciens Leeds Chabert et Frederic Morel, est un duo bisontin « chanson new wave rock » croisant voix-synthé et guitare-électroniques.

Depuis un premier soutien de la Ville au titre du dispositif Emergences en décembre 2018, le groupe a connu une phase de développement, sur le plan artistique, avec, notamment, la composition d'un nouveau répertoire majoritairement en français, comme sur le plan de son inscription dans le territoire et de son repérage par les réseaux professionnels des musiques actuelles (tremplins, partenariats ou diffusion lors d'événements).

Dans la perspective d'une diffusion de ce nouveau répertoire en région mais également sur le territoire national (une date parisienne étant notamment en discussion), le groupe poursuit son travail de création scénique. Il sera, ainsi, accueilli en résidence en décembre 2019 et janvier 2020 au Petit Théâtre de la Bouloie, avant une résidence à l'Atheneum de Dijon, en collaboration avec le percussionniste lyonnais Emmanuel Scarpa dans le cadre d'une carte blanche, en partenariat avec La Rodia.

En complément du soutien de 1 500 € apporté en 2018 au titre du dispositif Emergences, il est proposé d'apporter une subvention de 2 000 € à l'association La grosse galette afin de permettre au duo Rouge Sagan de réaliser la création scénique de son nouveau répertoire et de favoriser sa diffusion sur le territoire régional et national.

- Compagnie Fléchir le vide en avant (en faisant une torsion de côté) - Les multigrouilles / Arts de la marionnette/jeune public

Fondée en 2017 par Morgane Cornet et Fanny Scherer, comédienne et metteur en scène, de théâtre d'objet plus particulièrement, la compagnie bisontine Fléchir le vide en avant (en faisant une torsion de côté), développe actuellement un projet de création marionnettique jeune public *Les multigrouilles*.

Création collective en écriture de plateau, ce projet réunit Fanny Scherer, Emmanuel Rovira Figols et Juliette Lamas (texte, fabrication et manipulation des marionnettes), Morgane Cornet (regard extérieur), Elias Farkli (création lumière) et Kaspar Tainturier-Fink (création son). Travaillant avec la marionnette pour appréhender la fragilité du monde à travers de nouveaux prismes, le collectif cherche à construire un langage poétique aux croisements de l'image, de l'objet, de la matière, du son et de la lumière.

Accompagnée de partenaires des réseaux professionnels, jeune public et marionnettes entre autres, l'équipe sera accueillie, pour les premières étapes, en résidence de création à Mesnay (La Cartonnerie, ateliers du collectif Projet D/fin novembre/décembre 2019), à Besançon (salle Yano en lien avec le CDN/décembre 2019 et au petit théâtre de l'Espace aux 2 Scènes/avril 2020), à Chalon-sur-Saône (Collectif La Méandre/janvier 2020), à Villemur-sur-Tarn dans le cadre du dispositif « bulle de fabrique » (L'UsinoTOPIE/mars 2020). Désireuse de finaliser sa création pour l'automne 2020, la compagnie poursuit son travail de production, cherchant à concrétiser de nouveaux partenariats avec des structures culturelles identifiées sur l'ensemble du territoire régional et national, afin, notamment de pouvoir disposer de perspectives de diffusion pour son spectacle.

Il est proposé d'apporter une subvention de 3 000 € à la Compagnie Fléchir le vide en avant (en faisant une torsion de côté) afin de lui permettre d'avancer sur les premières étapes de la création, prévues jusqu'au printemps 2020, du projet *Les Multigrouilles*.

En cas d'accord, la somme totale, soit 13 000 €, sera prélevée sur la ligne 65.33/6574 CS 10032.

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal décide :

- d'approuver les propositions de subventions et aides à 5 projets artistiques pour un montant total de 13 000 €,
- d'autoriser les versements à ces organismes et particuliers.

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
La Première Adjointe,

Danielle DARD.

The image shows a blue ink signature of Danielle DARD written over a circular official seal. The seal features a central emblem with a crown and two lions, surrounded by the text 'DE BESAÏON' at the top and 'MAY 1713' at the bottom.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 49

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0